



MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU LUALABA POUR SOUTENIR L'EXPLOITATION MINIERE DANS LA GESTION DE LA PANDEMIE A COVID-19

Par:

Jean-Marie TSHIZAINGA SANAMA

Ministre Provincial des Mines

PLAN DE L'EXPOSE

I. INTRODUCTION

II. MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU
LUALABA

III. RECOMMANDATIONS

IV. CONCLUSION

I. INTRODUCTION

Dans cette présentation, il est donné de manière synthétique quelques mesures prises par le Gouvernement Provincial du Lualaba pour soutenir l'exploitation minière dans la gestion de la pandémie à Covid-19, leurs incidences positives et négatives, ainsi que les recommandations pour l'avenir.

II. MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU

LUALABA

Dès l'annonce de la pandémie de Covid-19 dans notre pays par Son Excellence Félix TSHISEKEDI, Président de la République et Chef de l'Etat, en date du 18/03/2020, le Gouvernement de la Province du Lualaba a répercuté le message par la prise d'un certain nombre des mesures, parmi lesquelles celles qui devraient accompagner et soutenir le secteur minier dans la gestion de cette crise sanitaire.

a. Mesures prises :

1. Lettres aux entreprises minières, en date du 21/03/2020, soit 3 jours après la déclaration du Président de la République, ayant pour objectif de les informer sur la situation de la Pandémie en RDC et leur donner les mesures à prendre en vue de protéger les travailleurs. Notamment, la mise en congé partiel de certains agents et le confinement de ceux essentiels au maintien de la production, le secteur minier étant vital pour la Province et le Pays tout entier ;

a. Mesures prises (suite) :

2. Envoie d'une mission en Zambie pour décanter et prévenir les problèmes liés au transit des intrants d'industries minières (Réactifs et autres consommables industriels) durant la période de récession des mouvements des personnes entre nos 2 pays ;

a. Mesures prises (suite) :

3. Envoie d'une mission de sensibilisation des miniers industriels sur la nécessité de bonne collaboration avec l'équipe de riposte en cas de détection des personnes suspectes (présentant des symptômes) ;

4. Autorisation de prise en charge des éventuels cas de Covid-19 dans les installations des entreprises minières, notamment KCC, TFM, KAMOA, etc... ;

a. Mesures prises (suite) :

5. Assistance à certaines entreprises minières dans l'achat des équipements de test PCR. C'est notamment le cas de KAMOA COPPER , etc ;

6. Sensibilisation, au travers des spots radio-télévisés, des exploitants miniers artisanaux sur le danger de la Pandémie, son mode de propagation et les mesures à prendre pour limiter son expansion ;

a. Mesures prises (suite) :

7. Distribution aux coopératives minières, avec l'appui de certains Partenaires techniques et financiers dont GIZ, des kits sanitaires pour lutter contre la Covid-19;

8. Etc...

b. Incidences positives :

- Moins de 60 cas de Covid-19 dans les entreprises minières et ce, malgré la forte présence des expatriés venant des pays fortement touchés par la pandémie ;
- Pas de décès de Covid-19 enregistrés dans les milieux industriel et artisanal ;
- Augmentation de la production des industries minières d'environ % (confère rapport de la Division des Mines)
- Etc ...

c. Incidences négatives :

- Non respect des droits des travailleurs durant le confinement (Mauvaises conditions de vie dans les camps, maudite prime de confinement, non respect des engagements de la part de certaines entreprises, etc...). D'où l'implication du Gouvernement de la République pour le déconfinement total des entreprises minières ;
- Enregistrement des beaucoup des problèmes conjugaux ;

c. Incidences négatives (suite) :

- Baisse de la production artisanale suite au départ des acheteurs et à la réduction du nombre des EMA sur les sites ;
- Ralentissement des processus d'élaboration des Cahiers des charges pour les entreprises minières ayant entamées cette activité juste avant l'arrivée de la Covid-19 dans notre pays (Malgré cela, soulignons qu'à date le Lualaba compte 13 Cahiers des charges entre les entreprises minières et les communautés locales impactées par différents projets miniers installés dans la Province, dont 8 déjà signés et 5 en cours d'élaboration).
- Etc ...

III. RECOMMANDATIONS

Quelques grandes recommandations que le Gouvernement Provincial du Lualaba ne cesse de donner aux miniers, tant industriels qu'Artisanaux, jusqu'à la fin de la Pandémie :

1. Application stricte des règles d'hygiène de lutte contre la Covid-19 dans les milieux industriels et sur les sites d'exploitation minière artisanale (**désinfection des bureaux, toilettes, réfectoires, etc...**) ;

III.RECOMMANDATIONS

2. **Respect des gestes barrières dans les différents milieux (Lavage régulier des mains, Respect de la distanciation sociale, Port du cache-nez, Eternuement dans le coude) ;**
3. **Intégration de la Covid-19 sur la liste des maladies suivies par la PMT et établissement d'un rapport mensuel ;**
4. **Partage d'informations avec l'équipe provinciale de riposte pour une bonne prise en charge des cas suspects et confirmés ;**
5. **Etc...**

V.CONCLUSION

Se basant sur les informations disponibles dans le monde entier sur la Covid-19, nous devons nous préparer à vivre avec cette pandémie encore pour longtemps ; et le secteur minier en général n'en sera pas épargner.

Ainsi, le Gouvernement Provincial du Lualaba invite tous les acteurs du secteur minier, tant industriel qu'artisanal, à conjuguer des efforts pour barrer la route à ce tueur de masses.

V.CONCLUSION

Puisque « Gouverner c'est prévoir » dit-on, je voudrais, ici, rassurer les uns et autres que le Gouvernement Provincial sera toujours prêt à accompagner et soutenir l'exploitation minière dans la gestion de cette pandémie.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

